

CONDITIONS DE VENTE

Les réservations s'effectuent uniquement par le biais du contrat de réservation

Le contrat de réservation doit nous être renvoyé accompagné d'un acompte de 30% de la somme totale du séjour plus 10 € de frais de dossier.

À la réception de votre contrat de réservation et de l'acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation. Le solde de votre séjour sera payable la veille du départ

Annulation de séjour

- Les frais de dossier et le montant de l'acompte sera retenu.
- Le départ anticipé, les dates figurant sur votre contrat de réservation feront foi pour le paiement du solde du séjour.
- Aucune assurance annulation est disponible.
- Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée.

L'arrivée pour les emplacements doit avoir lieu à partir 14h00, et le départ jusqu'à 12h00 pour les mobil home l'arrivée doit avoir lieu à partir de 15h00, et le départ jusqu'à 10h00

Assurance responsabilité civile obligatoire

Tout client doit être assuré par sa propre assurance responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempéries et de cas d'incident relevant de la responsabilité du client

Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas autorisés. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée

Pour la location des mobil home un chèque de caution de 300€ et un chèque 45€ pour le ménage vous sera demandé

Le matériel de chaque mobil home fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie

Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour en cas de ménage incomplet le chèque de ménage sera encaissé

Réclamation

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant votre séjour.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping

Litige

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

Voie électronique : www.medicys.fr

ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris